



Conseil d'administration

338^e session, Genève, 12-26 mars 2020

GB.338/INS/17(Rev.1)

Section institutionnelle

INS

Date: 13 mars 2020

Original: anglais

DIX-SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

**Invitations à assister à la 109^e session de la Conférence
internationale du Travail (observateurs d'États
non Membres, organisations intergouvernementales
et organisations internationales non gouvernementales)**

***Demande du gouvernement du Royaume du Bhoutan
d'envoyer une délégation d'observateurs***

1. Le gouvernement du Royaume du Bhoutan a exprimé le souhait d'envoyer une délégation d'observateurs à la 109^e session de la Conférence internationale du Travail. Le Royaume du Bhoutan est membre de l'Organisation des Nations Unies, mais pas de l'Organisation internationale du Travail (OIT).
2. Compte tenu des décisions prises précédemment par le Conseil d'administration visant à inviter le gouvernement du Royaume du Bhoutan à assister à des sessions de la Conférence internationale du Travail, le Conseil d'administration souhaitera sans doute autoriser le Directeur général à adresser au gouvernement une invitation à envoyer une délégation d'observateurs à la Conférence en 2020.

Organisations intergouvernementales et organisations internationales non gouvernementales

3. Outre les organisations intergouvernementales à l'égard desquelles il existe des dispositions permanentes approuvées par le Conseil d'administration, lesquelles prévoient leur invitation d'office à la Conférence internationale du Travail, le bureau du Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations intergouvernementales énumérées en annexe en qualité d'observateur.
4. Conformément à la Constitution de l'OIT et au Règlement de la Conférence, d'autres organisations internationales non gouvernementales que celles avec lesquelles des relations consultatives ont été établies peuvent être invitées par le Conseil d'administration à se faire représenter à la Conférence pour autant qu'il s'agisse d'assister aux séances plénières, alors que l'invitation de telles organisations à se faire représenter aux commissions constituées par la Conférence est une question qui relève de la Conférence elle-même.
5. À sa 256^e session (mai 1993), le Conseil d'administration a délégué à son bureau l'autorité d'inviter les organisations internationales non gouvernementales désireuses de se faire représenter aux sessions de la Conférence générale, étant entendu que les demandes d'invitation qui présenteraient un problème particulier continueraient à être soumises au Conseil d'administration par l'entremise de son bureau.
6. Le Directeur général a reçu, de la part des organisations (énumérées en annexe) qui ont manifesté un intérêt explicite pour certaines questions à l'ordre du jour, des demandes d'invitation à se faire représenter à la 109^e session (2020) de la Conférence internationale du Travail. Ces organisations ont déjà été invitées à une ou plusieurs sessions de la Conférence, après approbation de leur demande d'invitation par le bureau du Conseil d'administration. En formulant leur demande, elles ont fait la preuve de leur intérêt à suivre les travaux de la Conférence internationale du Travail.

Invitation d'observateurs à d'autres réunions officielles

7. Les organisations invitées à assister en qualité d'observateur à des réunions officielles autres que la Conférence internationale du Travail sont les suivantes:
 - i) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter sur la base d'un accord permanent conclu avec l'OIT (ces organisations sont énumérées dans le tableau en annexe pour information seulement);
 - ii) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sur autorisation du bureau du Conseil d'administration;
 - iii) les organisations internationales non gouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.
8. Le Directeur général a l'intention d'inviter des organisations à se faire représenter en qualité d'observateur aux réunions énumérées dans l'annexe. Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à inviter ces organisations et à adresser au gouvernement du Royaume du Bhoutan une invitation à envoyer une délégation d'observateurs à la 109^e session de la Conférence internationale du Travail.

Partie II. Programme des réunions officielles de l'OIT tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration

Programme des réunions pour la suite de 2020 et informations préliminaires pour 2021 et 2022

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2020		
20-22 janvier ¹	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève
25-28 février ²	Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales	Genève
12-26 mars	338 ^e session du Conseil d'administration	Genève
4-8 mai ³	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile	Genève
21-22 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève
14-18 septembre ⁴	Sixième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
21-25 septembre ⁵	Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain	Genève
12-16 octobre ⁵	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent	Genève
29 octobre-12 novembre	340 ^e session du Conseil d'administration	Genève
23-27 novembre ⁵	Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale	Genève
25 novembre-12 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève

¹ Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa [329^e session](#) (mars 2017) (document [GB.329/POL/4](#), annexe II) et sa [334^e session](#) (octobre-novembre 2018) (document [GB.334/POL/3](#), annexe I). Les dates de cette réunion ont été modifiées à la demande de certains mandants, parce qu'elles coïncidaient avec celles de la Réunion régionale africaine.

² Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa [328^e session](#) (octobre-novembre 2016) (document [GB.328/INS/5/1\(Add.\)](#)) et sa [336^e session](#) (juin 2019) (document [GB.336/INS/7](#)) et sous réserve de la confirmation du titre de la réunion à sa [337^e session](#).

³ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa [335^e session](#) (mars 2019) (document [GB.335/POL/3](#)) et sous réserve de la décision qu'il adoptera concernant le programme des réunions sectorielles (document [GB.337/POL/2](#)).

⁴ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa [337^e session](#) (octobre-novembre 2019) (document [GB.337/LILS/1](#)).

⁵ Dates arrêtées sous réserve de la décision qu'adoptera le Conseil d'administration.

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2021 (informations préliminaires)		
8-21 février ⁵	Réunion technique sur les conséquences de la numérisation dans le secteur financier	Genève
11-25 mars	341 ^e session du Conseil d'administration	Genève
6-9 avril ⁵	Dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique	Singapour
19-23 avril ⁶	Quatrième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
26-27 avril ⁵	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
3-4 Juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
7-18 Juin	110 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
19 Juin	342 ^e session du Conseil d'administration	Genève
28 octobre-11 novembre	343 ^e session du Conseil d'administration	Genève
24 November-11 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2022 (informations préliminaires)		
Premier trimestre (à confirmer)	Onzième Réunion régionale européenne	à confirmer

Projet de décision

9. *Le Conseil d'administration:*

- a) *autorise le Directeur général à adresser une invitation à envoyer une délégation d'observateurs à la 109^e session de la Conférence internationale du Travail au gouvernement du Royaume du Bhoutan, ainsi qu'aux organisations énumérées dans l'annexe du document GB.338/INS/17 qui ont manifesté le souhait d'être représentées à la Conférence, étant entendu qu'il appartiendra à la Conférence d'examiner leurs demandes de participer aux travaux des commissions traitant des questions à l'ordre du jour pour lesquelles elles auront manifesté un intérêt particulier et d'informer les organisations intéressées qu'elles ne pourront désigner qu'une seule personne pour chacune des questions à l'ordre du jour pour lesquelles leur intérêt aura été reconnu;*
- b) *approuve les propositions concernant l'invitation des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales à assister en qualité d'observateur aux autres réunions officielles énumérées dans l'annexe, à savoir: la Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation; la Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale; et la dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique;*
- c) *prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par son bureau.*

⁶ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [GB.334/LILS/2\(Rev.\)](#)).

Annexe

Propositions concernant les organisations invitées en qualité d'observateur à la Conférence

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
109^e session de la Conférence internationale du Travail (Genève, 25 mai-5 juin 2020)	Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ■ Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ■ Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ■ Fonds international de développement agricole (FIDA) ■ Organisation maritime internationale (OMI) ■ Fonds monétaire international (FMI) ■ Organisation internationale pour les migrations (OIM) ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ■ Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales ■ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ■ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Département des affaires économiques et sociales (DESA) ■ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ■ Centre régional africain d'administration du travail (ARLAC) ■ Centre arabe pour l'administration du travail et l'emploi (ACLAE) ■ Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ■ Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) ■ Commonwealth ■ Organisation européenne de droit public ■ Banque interaméricaine de développement (BID) ■ Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ■ Système économique latino-américain et caribéen (SELA) ■ Conseil nordique ■ Conseil nordique des ministres ■ Organisation de la coopération islamique (OCI) ■ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Association internationale de la sécurité sociale (en vertu d'un accord permanent) Organisations d'employeurs <ul style="list-style-type: none"> ■ Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise ■ Confédération mondiale de l'emploi ■ Fédération mondiale des associations de direction du personnel Organisations de travailleurs <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation africaine des syndicats des mines, métaux, énergie, chimie et assimilés ■ Alternativa Democrática Sindical de las Américas ■ Fédération arabe des ouvriers du pétrole, des mines et industries chimiques ■ Asociación Latinoamericana de Abogados Laboralistas ■ Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois ■ Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des universités des Amériques (CONTUA)

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ■ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ■ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ■ Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ■ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) ■ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ■ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ■ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ■ Commissions régionales de l'ONU ■ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ■ Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants ■ Université des Nations Unies (UNU) ■ ONU-Femmes ■ Groupe de la Banque mondiale ■ Programme alimentaire mondial (PAM) ■ Organisation mondiale de la Santé (OMS) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation ibéro-américaine de sécurité sociale ■ Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) ■ Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) ■ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération latino-américaine et caribéenne des travailleurs de l'État (CLATE) ■ Internationale de l'Éducation ■ Centre européen pour les travailleurs ■ Confédération européenne des syndicats indépendants ■ Confédération européenne des syndicats ■ Confédération générale des syndicats ■ IndustriALL Global Union ■ Confédération internationale des syndicats arabes ■ Conseil international des associations représentatives de la police ■ Fédération internationale des travailleurs domestiques ■ Organisation internationale de l'énergie et des mines ■ Secrétariat international des ingénieurs, des agronomes et des cadres économiques catholiques ■ Fédération internationale des ouvriers du transport ■ Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes ■ Jeunesse ouvrière chrétienne internationale ■ Union latino-américaine des employés municipaux ■ Internationale des services publics

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ■ Organisation mondiale du tourisme (OMT) ■ Organisation mondiale du commerce (OMC) <p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Banque africaine de développement (BAD) ■ Union africaine (UA) ■ Communauté andine ■ Organisation arabe du travail (OAT) ■ Banque asiatique de développement ■ Organisation asiatique de productivité ■ Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ■ Communauté des Caraïbes (CARICOM) ■ Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK) ■ Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ■ Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) ■ Conseil de l'Europe ■ Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ■ Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ■ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ■ Union économique eurasiatique (UEE) ■ Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ■ Union européenne (UE) ■ Conseil de coopération du Golfe (CCG) 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe ■ Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE ■ Union internationale des syndicats des industries de la métallurgie et des mines ■ Trade Union International of Workers in Chemical, Energy, Metal, Oil and Allied Industries ■ Trade Unions International of Workers in Construction, Wood, Building Materials and Industries ■ Trade Unions International of Workers in the Mining, the Metallurgy and the Metal Industries ■ Union internationale des syndicats de pensionnés et de retraités ■ Union internationale des syndicats des travailleurs des transports ■ Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, du commerce, de l'industrie textile et similaires ■ UNI Global Union ■ Union latino-américaine des travailleurs des organismes de contrôle (ULATOC) ■ Fédération internationale syndicale de l'enseignement ■ Organisation mondiale des travailleurs

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ■ Association latino-américaine d'intégration (ALADI) ■ Ligue des États arabes ■ Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) ■ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ■ Marché commun du Sud (MERCOSUR) ■ Organisation des États américains (OEA) <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ■ G7+ ■ Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) ■ Union interparlementaire (UIP) ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Organisation internationale de la Francophonie (OIF) 		<p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme ■ Anti-Slavery International ■ Association des volontaires pour le service international ■ CARE International ■ Caritas Internationalis ■ Campagne Vêtements Propres ■ Défense des Enfants International ■ Centre d'échanges et de coopération pour l'Amérique latine ■ Global Alliance Against Traffic in Women ■ Human Rights Watch ■ Association internationale de libre pensée ■ Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle ■ Commission internationale catholique pour les migrations ■ Centre international pour les droits syndicaux ■ Confédération internationale des cadres ■ Coordination internationale de la jeunesse ouvrière chrétienne ■ Conseil international d'action sociale ■ Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales ■ Fédération internationale des journalistes ■ Fédération internationale des femmes des carrières juridiques

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
			<ul style="list-style-type: none"> ■ Fédération internationale Terre des Hommes ■ Œuvre internationale Kolping ■ Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes ■ Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique ■ Association internationale d'hygiène du travail ■ Make Mothers Matter ■ Migrant Forum in Asia ■ Organisation des entités mutualisées des Amériques ■ PLAN International ■ SOLIDAR ■ Soroptimist International ■ StreetNet International ■ Union Africaine de la Mutualité ■ Union des associations internationales ■ Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation ■ Congrès juif mondial ■ Association médicale mondiale ■ Mouvement mondial des travailleurs chrétiens ■ Union mondiale des professions libérales ■ Zonta International

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
			ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT <ul style="list-style-type: none">■ Alliance coopérative internationale■ Organisation internationale des employeurs■ Confédération syndicale internationale■ Organisation de l'unité syndicale africaine■ Business Africa■ Fédération syndicale mondiale

Propositions concernant les organisations invitées en qualité d'observateur à d'autres réunions officielles

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (sur la base d'un accord permanent avec l'OIT ou sur autorisation permanente du Conseil d'administration)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent (Genève, 12-16 octobre 2020)	Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ■ Bureau international d'éducation de l'UNESCO ■ Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ■ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ■ Groupe de la Banque mondiale Organisations régionales <ul style="list-style-type: none"> ■ Union européenne (UE) Autres organisations <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Secrétariat de l'Équipe spéciale sur les enseignants pour l'éducation pour tous 		ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale internationale (CSI) ■ Organisation internationale des employeurs (OIE) ■ Alliance coopérative internationale ■ Organisation de l'unité syndicale africaine ■ Business Africa ■ Fédération syndicale mondiale Autres organisations <ul style="list-style-type: none"> ■ Internationale de l'Éducation ■ Education Above All Foundation ■ Partenariat mondial pour l'éducation ■ Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) ■ Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde ■ Voluntary Service Overseas
Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale (Genève, 23-27 novembre 2020)	Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ■ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ■ Groupe de la Banque mondiale Organisations régionales <ul style="list-style-type: none"> ■ Banque africaine de développement (BAD) 		ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation internationale des employeurs ■ Alliance coopérative internationale ■ Organisation de l'unité syndicale africaine ■ Business Africa ■ Fédération syndicale mondiale

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (sur la base d'un accord permanent avec l'OIT ou sur autorisation permanente du Conseil d'administration)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Union africaine (UA) ■ Banque asiatique de développement ■ Union européenne (UE) <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 		<p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Global Sustainable Seafood Initiative (GSSI) ■ Institut de recherche international sur la politique alimentaire (IFPRI) ■ World Aquaculture Society (WAS)
<p>Dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (Singapour, 6-9 avril 2021 – à confirmer)</p>	<p>Entités des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ■ Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ■ Fonds international de développement agricole (FIDA) ■ Organisation maritime internationale (OMI) ■ Fonds monétaire international (FMI) ■ Organisation internationale pour les migrations (OIM) ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ■ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ■ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ■ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ■ ONU-Femmes 	<p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de développement rural afro-asiatique (AARDO) ■ Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures ■ Plan de Colombo pour le développement économique et social coopératif en Asie et dans le Pacifique ■ Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ■ Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) ■ Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) ■ Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (OMEASE) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Association internationale de la sécurité sociale (en vertu d'un accord permanent) <p>ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Alliance coopérative internationale ■ Organisation internationale des employeurs ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation de l'unité syndicale africaine ■ Business Africa ■ Fédération syndicale mondiale <p>ONG dotées du statut consultatif régional auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération des employeurs de l'ASEAN ■ Confédération des employeurs d'Asie et du Pacifique (CAPE) ■ Confédération internationale des syndicats arabes ■ Fraternité des syndicalistes d'Asie ■ Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale arabe ■ Conseil des syndicats de l'ASEAN

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (sur la base d'un accord permanent avec l'OIT ou sur autorisation permanente du Conseil d'administration)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe ■ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ■ Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ■ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ■ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR) ■ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ■ Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ■ Université des Nations Unies (UNU) ■ Union postale universelle (UPU) ■ Groupe de la Banque mondiale ■ Programme alimentaire mondial (PAM) ■ Organisation mondiale de la Santé (OMS) ■ Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ■ Organisation mondiale du tourisme (OMT) ■ Organisation mondiale du commerce (OMC) <p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation arabe du travail (OAT) ■ Banque asiatique de développement ■ Secrétariat de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois ■ Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH) ■ Internationale de l'Éducation ■ Fédération des chambres du Conseil de coopération du Golfe ■ Confédération générale des syndicats ■ IndustriALL Global Union ■ Fédération internationale des journalistes ■ Institution de la sécurité et de la santé au travail ■ Conseil international des infirmières (CII) ■ Fédération internationale des ouvriers du transport ■ Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes ■ Jeunesse ouvrière chrétienne internationale ■ Internationale des services publics ■ Forum des employeurs d'Asie du Sud ■ Conseil régional sud-asiatique (SARTUC) ■ Conseil des syndicats du Pacifique Sud et de l'Océanie (SPOCTU) ■ Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) ■ UNI Global Union

Titre de la réunion	Organisations intergouvernementales (sur la base d'un accord permanent avec l'OIT ou sur autorisation permanente du Conseil d'administration)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none">■ Organisation asiatique de productivité■ Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)■ Union européenne (UE)■ Conseil de coopération du Golfe (CCG)■ Ligue des États arabes <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none">■ Union interparlementaire (UIP)■ Organisation de la coopération islamique (OCI)		